

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2016

ÉTUDES SURVEILLÉES & ATELIERS DU MERCREDI

Concerne : Actuels & futurs Parents du Primaire Yavné

Objet : Rétablissement du Mercredi matin II

Organisation et Modalités des « Études Surveillées » et des « Ateliers du Mercredi »

Chers Parents,

Avant toute chose, nous rappelons que le rétablissement du mercredi, de même que le réaménagement de la semaine scolaire qui en découle, sont imposés par les autorités académiques depuis deux ans. Ensuite, par souci de venir en aide aux parents qui travaillent, nous mettons en place des études surveillées comme suit :

- 1) Les séances se dérouleront les Lundis, Mardis, et Jeudis de 16h20 à 17h45.
- 2) Il est entendu que toute inscription représente un engagement sur l'année entière.
- 3) La P.A.F est calculée sur une base forfaitaire (35 semaines ouvrables) et demeure inchangée quel que soit le nombre effectif de séances par période.
- 4) Les Formules proposées :
 - 3 soirs par semaine → 75€ par trimestre (soit 25€/mois, 1.4€/heure)
 - 2 soirs par semaine → 50€ par trimestre (soit 16.66€/mois, 1.4€/heure),
 - 1 soir par semaine → 36€ par trimestre (soit 12€/mois, env. 2€/heure)
- 5) Les places sont limitées, charge à vous de compléter le tableau ci-dessous et le déposer au secrétariat dans les plus brefs délais.

NB : Une offre globalement similaire en termes d'horaires est proposée à l'ensemble de nos élèves toutes divisions confondues (Maternelle, Primaire, Secondaire).

Par ailleurs, nous reconduisons les « Ateliers du Mercredi » pour les élèves du CP au CM2 comme suit :

Le mercredi (environ 25 séances), 2 activités au choix, de 12h45 à 14h et/ou de 14h à 15h15 (Arts Plastiques, Théâtre, Sport Ludique, Krav Maga') → PAF annuelle : 270€ pour 1 activité / 480€ pour 2 activités.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus cordial Chalom.

M. ZENOU

ÉTUDES SURVEILLÉES – ATELIERS DU MERCREDI**PRIMAIRE**

Veuillez rayer, compléter, et/ou cocher puis remettre au secrétariat

Je soussigné Monsieur/Madame _____

Parent/représentant légal de l'enfant _____

Inscrit(e) à l'École Yavné pour l'année scolaire 2016-2017 en classe de _____

•**M'engage par la présente à inscrire ce(tte) dernier(e) aux Études Surveillées comme suit :**

3 soirs par semaines soit pour une PAF annuelle de 225 €

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x225€ / 3x75€)

2 soirs par semaines soit pour une PAF annuelle de 150 € - les Lundis et/ou Mardis et/ou Jeudi

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x150€ / 3x50€)

1 soir par semaines soit pour une PAF annuelle de 108 € - les Lundis et/ou Mardis et/ou Jeudi

Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x108€ / 3x36€)

•**Ateliers du Mercredi : Arts Plastiques / Théâtre / Sport Ludique / Krav Maga'**

Horaire : 12h45-14h / 14h15h15

Dont je vous joins le(s) règlement(s) total, soit : _____ € par _____

Fait à Marseille,

Le _____

Signature :